

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 18 (1938)
Heft: 3

Artikel: La situation économique et financière de la Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889045>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les matières premières : il comprendra les sections de l'électricité, du bois, du tourisme, de la chasse et de la pêche et celle de l'agriculture, qui sera certainement une révélation pour beaucoup de visiteurs. Le thème du deuxième groupe « Production et Consommation » sera traité en quatre sections intitulées respectivement : « Les aliments et leur préparation, la fabrique et l'atelier, bâtiment et logement » et, enfin, « l'habit, c'est l'homme ». Quant au commerce, aux finances, aux assurances et à la publicité, on trouvera de nombreux renseignements sur eux dans la section « Doit et Avoir » qui, avec sa voisine « Communications et Transports », formera le groupe de la Distribution. Enfin, un dernier groupe, nommé « Culture de l'esprit et culture physique », comprendra deux sections : « Force et Santé » et « Instruction, Sciences et Belles Lettres ».

Cette récapitulation prouve avec quel soin les organisateurs ont cherché à classer les différentes manifestations de l'activité du peuple suisse dans un ensemble logique qui couronne la première section « Conditions naturelles et Patrimoine spirituel de la nation ».

Ne pouvant, vu le peu de place dont nous disposons, présenter tous les pavillons individuellement et puisque le numéro que voici traite de l'horlogerie, nous demandons au lecteur de satisfaire pour l'instant, sa curiosité en lisant le passage suivant que nous extrayons d'une note qui nous a été aimablement transmise par le Dr Meili :

« C'est donc un devoir moral, une manifestation de solidarité à l'égard des autres branches de l'activité nationale, en même temps qu'un acte de foi dans l'avenir, pour l'industrie horlogère suisse, de participer à l'Exposition Nationale de Zurich en 1939. Elle l'a bien compris ainsi, et sa participation s'annonce aussi imposante que brillante.

« L'horlogerie exposera dans la section « Fabrique et Atelier ». Un édifice spécial de deux étages, d'une surface totale d'environ 1.200 mètres carrés, lui sera effectué dans le secteur de l'exposition réservé aux industries de luxe et de la mode. L'exposition horlogère sera donc placée exactement dans l'ambiance qui lui convient, ce qui sera un élément de succès de plus. Mentionnons encore que l'exposition est organisée sous le patronage de la Chambre Suisse de l'horlogerie avec la collaboration active de la Fédération Suisse des associations de fabricants d'horlogerie, de l'Union des branches annexes de l'horlogerie et d'Ebauches S. A. »

La date de l'ouverture de l'Exposition Nationale de Zurich se rapproche lentement ; parmi tous ceux qui l'attendent avec impatience — et nous aimons à croire qu'ils sont légion — nos amis Français ne sont pas les moins nombreux. Aussi, cette belle manifestation du travail et de l'esprit helvétique promet-elle d'être un facteur de rapprochement entre la France et la Suisse.

La Situation économique et financière de la Suisse

Amélioration du marché intérieur :

Le commerce extérieur suisse a pris, en 1937, un essor considérable : les importations ont passé de 1.266 millions à 1.807 millions de francs suisses et les exportations de 882 millions à 1.286 millions de francs suisses. L'accroissement des exportations au point de vue quantité est de 34,4 p. 100, facteur d'autant plus important qu'un tiers environ de la population suisse dépend directement de l'exportation. Ce développement favorable de la plus importante branche de l'économie suisse n'a toutefois produit

ses effets bienfaisants sur la marche des affaires à l'intérieur du pays qu'avec un certain retard. Les derniers chiffres permettent cependant d'admettre que l'occupation très satisfaisante dans l'industrie d'exportation a maintenant commencé à donner un essor modeste, c'est vrai, mais persistant, au commerce en général.

Le chiffre d'affaires global du commerce de détail pour l'année 1937 dépasse de 3,6 p. 100 le chiffre de l'année précédente, qui était pourtant accru en somme artificiellement par l'extraordinaire développement des ventes du

commerce de détail immédiatement après la dévaluation du franc. En comparaison des douze mois qui ont précédé la dévaluation (septembre 1935 jusqu'à août 1936), les douze mois qui ont suivi en 1936-1937 accusent un excédent de 8,6 p. 100.

Dans la construction, l'activité a repris dans une mesure plus réjouissante. Le nombre de logements achevés pendant l'année 1937 est de 4.200 environ et dépasse de 30 p. 100 celui de l'année précédente. Les permis de construction accordés en 1937 portaient sur 6.444 logements, soit deux fois plus qu'en 1936. Le trafic des comptes de chèques postaux traduit de son côté l'animation du commerce à l'intérieur du pays. Il a atteint en 1937 le chiffre record de 32 milliards de francs environ, ce qui signifie une augmentation de 13 p. 100 sur le résultat de l'année précédente. N'oublions cependant pas que cet accroissement est très vraisemblablement dû, en partie, à l'élévation du niveau des prix. Depuis la dévaluation du franc, en septembre 1936, l'indice du coût de la vie est monté de 5 1/2 p. 100, celui des prix de gros de 17 1/2 p. 100.

L'agriculture vient d'achever une année relativement prospère. Le rendement brut évalué par le Secrétariat des paysans suisses a atteint 1.247 millions contre 1.146 millions de francs suisses en 1936, le chiffre le plus faible observé depuis 1920.

Légère amélioration des finances publiques :

Les chiffres définitifs des comptes de l'Etat pour l'année 1937 ne sont pas encore connus. On prévoit cependant, sur la base d'évaluations assez précises, un déficit de 12 millions de francs. Avec le solde passif de 18 millions des Chemins de fer fédéraux, le découvert total des finances fédérales atteint donc 30 millions de francs suisses. En tenant compte des amortissements de 40 millions de francs effectués en 1937, on constate en fait une amélioration de la situation de 10 millions de francs suisses.

En 1938, le peuple suisse et ses autorités auront des questions importantes à résoudre dans le domaine des finances publiques. Depuis le début de la dernière crise, le Conseil fédéral et les Chambres ont élaboré trois plans financiers, en 1933, 1936 et 1937. Grâce aux mesures prévues, des économies importantes et de nouvelles recettes ont été possibles, mais il ne s'agissait que de mesures provisoires

qui doivent être remplacées par des solutions durables. Dans ce but, le Département des Finances a présenté au début de l'année le projet d'une modification des articles de la constitution ayant trait aux finances publiques. L'innovation la plus importante consisterait dans le fait que les Chambres ne pourraient dorénavant décréter des dépenses dépassant les propositions du gouvernement.

Modification importante de la politique financière ?

Comme on le sait, le marché monétaire suisse se distingue depuis plusieurs mois par une liquidité toujours croissante, bien que la Banque Nationale suisse, en novembre, ait conclu avec les autres banques un « Gentlemen's Agreement », suivant lequel les capitaux étrangers placés à court terme en Suisse ne produiront plus d'intérêt. Aujourd'hui, on constate que depuis la conclusion de cet accord, l'encaisse de la Banque Nationale en or et en devises a de nouveau augmenté de plus de 200 millions de francs suisses. Il est possible que des capitaux suisses rapatriés de l'étranger soient compris dans ce montant, mais il est hors de doute que l'afflux du capital étranger continue et que le « Gentlemen's Agreement » s'est avéré inefficace jusqu'à présent. Comme il ressort d'un communiqué officiel du Palais fédéral, les autorités examinent dès lors la question de recourir à des mesures plus sévères pour refouler le flot des capitaux étrangers. En effet, la Banque d'émission suisse est encombrée d'une encaisse d'or et de devises se chiffrant à 1.000 fr. suisses par tête d'habitant. Même aux Etats-Unis où l'agglomération de l'or commence à inquiéter les autorités, l'encaisse or de la banque d'émission n'est que de 500 fr. suisses par tête d'habitant. La Suisse n'est pas enclue à supporter plus longtemps les risques que comporte l'entretien d'une encaisse or aussi anormale. Pour le moment toutefois, le public ne sait pas encore exactement quelles mesures seront envisagées, mais on s'attend en premier lieu à une évaluation statistique du capital étranger placé en Suisse et à la publication de la quote-part revenant aux différents pays. On parle aussi d'une imposition spéciale non seulement des titres et coupons, mais de toutes autres formes de fortune étrangère en Suisse.

Suivant les évaluations de source compétente, le montant total des capitaux étrangers placés en Suisse serait de 5 milliards de francs suisses au moins. Pour un petit pays, cela constitue un endettement formidable.

Tréfileries Réunies S.-A. Bienne (Suisse)

Fers et Aciers Étirés de Précision, en tous profils, pour Construction,
Vis et Décolletages, Arbres de Transmissions

Fers et Aciers (Feuillard) laminés à froid